

Assises de la prévention

Chantier 4 – Synthèse pour les travaux de la Journée 4 – 31 Janvier 2023

1. Point de départ du chantier

- Rappel de la pierre à casser émanant des contributions, des expériences participatives et des interviews.

2. Lors de la journée du 13 mai, deux défis sont pointés :

- Le fait d'arriver à réduire le déséquilibre dans la relation qui sépare les professionnels des jeunes et des familles
- La nécessité de concevoir et de mettre en place des ajustements avec les partenaires qui ne considèrent pas les jeunes ou leurs familles ni comme sujets d'aide ni comme commanditaires de l'action.

Et deux questions ressortent en priorité :

- Comment installer et faire percoler un rapport égalitaire avec le public dans nos actions et dans les actions conjointes ?
- Comment construire à partir de là une complémentarité avec tous les acteurs mobilisés pour les jeunes de 0 à 22 ans ?

3. Journée 1 : Stabilisation de la définition du problème à résoudre au départ de ces deux questions et des actions possibles

a. Quels sont les problèmes pratiques rencontrés ? Et, Quelles sont les causes sur lesquelles il faut agir ?

Les points suivants ont été mis en évidence :

- Il existe des différences entre la logique temporelle des jeunes et celle des services, des professionnels ; eux-mêmes contraints par les appels à projets.
- Les thématiques prioritaires pour les professionnels, pour les « acteurs politiques », les hiérarchies, ne le sont peut-être pas pour les jeunes (décalage entre les attentes et souhaits des uns et des autres).
- Pour certains services, le rôle/la mission incarné(e) par les travailleurs sociaux (parfois lié(e) à des enjeux financiers et/ou à une peur des décisions qui pourraient être prises par ceux-ci) ne permet pas toujours un rapport égalitaire à priori (CPAS, SAJ...), ça ne doit pas pour autant empêcher les pratiques visant à instaurer plus de co-construction, de respect, de mobilisation.
- La participation peut être moins aisée dans des contextes d'aide contrainte. (cela nécessite peut-être une meilleure articulation pour faire vivre cette logique de participation ?)
- Les bénéficiaires des services ne veulent peut-être pas toujours d'un rapport égalitaire, ils viennent parfois chercher une expertise/une solution à un problème qu'ils rencontrent et aimeraient recevoir de la part de professionnels des réponses plus immédiates.
- Les problèmes de mobilité, notamment dans des régions plus rurales, plus isolées et moins bien desservies en transport en commun, génèrent de l'injustice, de l'inéquité entre jeunes, certains ont accès à des démarches participatives, d'autres pas. Certains services investissent

autour du siège social (frein en raison des distances, du temps et des coûts engendrés) ce qui crée des manques ailleurs...

- Il ne faut pas oublier de donner la parole à ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, sinon, il y a un risque de toujours donner la parole aux mêmes jeunes et d'occulter le point de vue d'autres. (éviter l'écueil d'avoir toujours les mêmes qui prennent la parole)
- Certains jeunes/individus n'ont peut-être pas envie de participer, faut-il les y obliger ?
- Lorsque des jeunes expriment qu'ils n'ont pas d'attentes, faut-il se limiter à ça ?

b. Quelles sont les actions possibles ?

Les actions possibles suivantes ont déjà été relevées :

- L'importance de déjà associer les jeunes au choix de la thématique sur laquelle on va se mettre en projet avec eux, partir de ce qu'ils souhaitent, de ce qui les anime ;
 - L'importance de travailler au rythme des jeunes et d'avoir du temps pour co-construire les projets ;
 - L'équilibre entre le plaisir et les moments sérieux sont importants pour favoriser la participation ;
 - La nécessité d'adapter, de réorienter le projet en cours de route pour pouvoir rester connecté aux attentes des jeunes et de s'adapter aux éventuels changements, de se laisser une marge de manœuvre pour faire émerger la créativité et de ne pas se coincer dans des timings trop contraignants (ne pas trop cadenciser le projet dès le départ) ; le paradoxe avec les appels à projets est mis en exergue.
 - En termes de posture, l'importance pour le travailleur social de veiller à rendre son accueil plus chaleureux, à systématiser le tutoiement mutuel (même au sein d'un CPAS par exemple), etc. ;
 - Les pratiques innovantes qui visent à rentrer dans une logique d'engagement réciproque entre le jeune et le travailleur social et pas dans une logique de contrôle ou de supériorité (nouvelle utilisation du PIIS proposée par certains CPAS, (outil utilisé avec une dimension d'engagement mutuel et non de contrôle) ;
 - La nécessité de relever toutes les petites victoires et d'avancer autour de petits objectifs ;
 - Le bien-être des jeunes à mettre au cœur du processus ;
 - La mise en évidence de méthodologies/de moyens particulièrement adaptés pour favoriser la participation : le travail social de rue, les activités culturelles ; l'expression sous différentes formes... Tant de moyens de stimuler l'expression des besoins ;
 - L'indispensable maillage entre les services de différents secteurs pour accompagner au mieux les jeunes dans l'expression de leurs besoins ; dans le respect de ce qu'ils sont et ce qu'ils vivent (inclusion des plus vulnérables de tous les secteurs)
 - Les démarches participatives qui sont parfois plus porteuses lorsqu'elles ont un ancrage plus local, en lien direct avec le milieu de vie des jeunes ;
 - La délocalisation des actions via des services (bibliothèque, CPAS, maisons de quartiers)
- La délocalisation du travail : aller vers : travail de rue, bancs publics, social truck pour être au plus proches des préoccupations directes et plus palpables.

c) Considérations évoquées mais abordées dans d'autres chantiers :

- **l'articulation entre l'aide** contrainte, l'aide consentie et la prévention ;
- les considérations visant à améliorer les pratiques collaboratives entre différents services/secteurs lorsque celles-ci ne sont pas directement liées à des démarches participatives avec les jeunes ; le travail sur les améliorations nécessaires dans les conditions et des critères des appels à projets.

4. Journée 2 : Présentation - Ambassadeurs d'expression citoyenne.

Invités : Bruno DERBAIX et Hicham

a) Qu'a le jeune à gagner pour l'encourager à s'investir ? Que recherche t' il dans une action, dans un projet ?

- Emancipation,
- Transversalité,
- Education,
- Nouvelles expériences, prendre sa place par la parole
- Valorisation de lui-même, perspectives pour l'avenir et développement de ses compétences
- Essayer des choses,
- Possibilité d'avoir le choix,
- La participation est une proposition, avec une liberté d'action.

b) Que fait-on avec ceux qui n'en veulent pas ?

- Rejoindre une communauté est une proposition et non une obligation ;
- Il faut travailler sur les conditions en amont et rendre l'outil accessible, on peut y prendre part à tout moment : rendre l'accueil accessible, individualisé et chaleureux
- Faciliter les échanges avec l'autre ;
- L'agréable doit être au service de l'utile ; importance de donner du sens à l'action, sans quoi il n'y a pas d'investissement dans un projet ;
- Un moment de la vie propice à la participation (transition secondaire –supérieure),
- Assurer la mise en place des conditions de sécurité et de liberté pour s'autoriser à participer (laisser venir l'envie), après une période de participation par l'observation. L'espace-temps est dilaté. Il faut pouvoir laisser la liberté du moment de la participation et de la fréquence ;
- Ce sont les jeunes qui vont vers les jeunes ; ils incarnent ce qu'ils disent et invitent à l'émancipation (formation par les pairs)
- Quand les jeunes sont à la proposition, la verbalisation de la réponse a de l'impact, si cela doit être suivi dans les faits, il est important de ne pas vendre du rêve.
- Le principe de la prise de parole est un risque qui a du sens.

c) Le rapport égalitaire est-ce un objectif en soi ?

- Pas forcément, la place des jeunes est à définir et il faut nommer les rôles,

- Le volume de temps investi est propre à chacun, ...
- La reconnaissance mutuelle entre les jeunes et les adultes sans relation de supériorité ; complémentarité intergénérationnelle et renforcement mutuel sont les objectifs prioritaires ;
- Système de parrainage et de valorisation de chacun par la communauté ; plus-value pour leur parcours ; (ex. : passage du statut d'apprenti, à junior puis à senior, défini et accordé par les pairs) ;
- Participation basée sur le volontariat avec des possibilités de défraiement pour permettre d'avoir les moyens de participer et de s'engager dans les projets. (Parfois engagement contractuel avec rémunération et donc obligations à l'égard de la communauté.)
- Importance de la posture des coordinateurs : présence, accessibilité, respect de la parole du jeune, confiance et soutien dans développement des projets.

5. Journée 3 : Travaux pour faire le lien entre les avis des membres et les constats faits antérieurement :

a) Ce qui semble claire et partagé par tous

- **Conditions préalables nécessaires pour entamer un processus participatif**
 - **Ouvrir/multiplier les lieux d'accueil** pour les jeunes.
 - Il est nécessaire de faciliter/créer un relais organisé qui facilite la **transition**. Faciliter les transitions entre les services ;
 - Proposer un **accueil inconditionnel en toute égalité** personnalisé et chaleureux pour différents profils, âges,
 - Rejoindre la communauté est une proposition et non une obligation. La participation au projet n'est pas LA condition pour être accueilli.
 - **Multiplier les animations qui peuvent faciliter les interactions** avant de déboucher sur l'idée de développer un projet.
 - **Mettre en place dans des conditions de sécurité et de liberté** pour laisser au jeune la possibilité ou non de s'engager dans une activité, un projet, après une période de participation par l'observation. Permettre une participation à tout moment de l'évolution du projet.
 - **Lever les freins financiers** à la participation Ex : coût du transport.
 - **Aider les jeunes à prendre leur place par tous les moyens d'expression (parole, peinture,...) utiles quant à leurs attentes.** Leur parole aura de l'impact dès le départ.
 - Garder un équilibre entre le plaisir et l'utile. L'agréable doit être au service de l'utile ; importance de donner du sens à l'action, sans quoi il n'y a pas d'investissement dans un projet
 - **Se détacher de l'aspect formel de l'appel à projets** qui freine la participation des jeunes et enferme les professionnels.
 - **Différencier avec les jeunes les attentes et les besoins.**

- Du **point de vue spécifique de l'AJ**, du CPAS se libérer de cette étiquette négative auprès du public et améliorer la communication (faciliter le vocabulaire d'identification) en vue de plus de clarté sur les missions ;

- **Comment baliser la relation entre des jeunes et des professionnels (éducateurs, assistants sociaux ou autres), qu'ils soient issus du secteur de l'AJ ou non, dans une démarche participative ? Quels seraient les rôles, fonctions, statuts spécifiques de chacun pour maximiser la participation ?**
 - Identifier et instaurer les méthodes de positionnement et de questionnement communes pour rencontrer les jeunes et les intervenants de n'importe quel secteur afin de réfléchir à la mise en place d'une action de prévention.
 - Instaurer un **climat de confiance** et l'entretenir (garder le contact, création de lien, rester à l'écoute, ne pas mettre la pression...).
 - **Développer une relation de confiance entre les jeunes et les travailleurs sociaux** plutôt qu'une recherche absolue du rapport égalitaire en soi. Les pratiques innovantes qui visent à rentrer dans une **logique d'engagement réciproque, de reconnaissance et de renforcement mutuel, intergénérationnel entre le jeune et le travailleur social** et pas dans une logique de contrôle ou de supériorité (nouvelle utilisation du PIIS proposée par certains CPAS, (outil utilisé avec une dimension d'engagement mutuel et non de contrôle). Une **expérience commune positive** ayant rassemblé travailleurs sociaux et jeunes peut constituer un terrain fertile à la participation.
 - Il faut **définir la place et les rôles des jeunes et des adultes professionnels** ; le volume de temps investi appartient à chacun.
 - **Le professionnel** doit adapter sa posture :
 - Etre à l'écoute de ce que le jeune vient chercher
 - Présence, accessibilité, respect de la parole du jeune, confiance et soutien dans le jeune
 - Patience des professionnels, il faut savoir que la participation active du jeune n'est pas innée. Il faut **les accompagner et les encourager**. Cela implique le respect du rythme, de l'envie, de laisser la possibilité de la participation à tous (formes diverses) ;
 - Détachement des professionnels de leurs attentes propres mais aussi des contraintes formelles ou informelles (timing, critères appels à projets, subsides,...)
 - Attention : le jeune a plus à perdre que le professionnel. La prise de risques n'est pas la même entre les deux. Prendre des risques mais pas à n'importe quel prix pour le jeune.
 - Il est de la **responsabilité des professionnels de soutenir au mieux les jeunes, de faire bouger les cadres, de multiplier les possibilités de soutien, d'accompagnement dans la transversalité, dans l'intersectorialité.**
 - **Au sein d'un même service les postures doivent être les mêmes** entre les différents travailleurs. (équité)
 - **Le jeune** recherche :

- Emancipation ;
 - Transversalité ;
 - Education ;
 - Nouvelles expériences ;
 - Valorisation de lui-même ;
 - Perspectives pour l'avenir et développement de ses compétences ;
 - Possibilité d'avoir le choix ;
 - La participation est une proposition, avec une liberté d'action.
- **Le cadre :**
- Il faut établir un cadre accueillant et chaleureux (le bon vivre).
 - Il faut définir le « Cadre du Bien Vivre Ensemble » durant le processus. Comment ? Par l'élaboration des règles de vie, via notamment la création d'une charte avec la participation du jeune, via des balises non négociables réfléchies ensemble et acceptées par tous ; équité et justice réparatrice.
- **Quels outils, quelles approches et méthodologies favorisent la participation aux différentes étapes du processus (analyse, construction d'un projet, mise en œuvre, diffusion, évaluation) de l'action ? En quoi la favorisent-ils ?**
- Pour répondre à cette question, nous devons comprendre que tous les outils doivent répondre à un concept de Co-construction, autrement dit, se trouver dans de la pédagogie participative ;
 - L'Ecole Citoyenne ;
 - Le P90 : projet scolaire qui consiste à réduire de 5 minutes chaque cours et de proposer 1X par semaine ½ journée d'activité récréative. Allier l'agréable et l'utile ;
 - Les conseils de participation ;
 - Ateliers d'expression dans les lieux de vie/rencontres des jeunes ;
 - Séjour en résidentiel (souvent utilisé en AMO) ;
 - Echelle de participation (peut être fluctuante et doit être évaluée suivant un rythme réfléchi au préalable selon le projet.) ;
 - Outils d'accessibilité et de visibilité des services ;
 - Méthodologie du feed-back régulier sur les effets (les nommer, les relever, les évaluer) ;
 - Privilégier le processus plutôt que le résultat escompté.
- **Comment limiter les potentielles frustrations ? Comment valoriser les victoires et les effets ? (qu'ils soient attendus ou non) d'une démarche de participation ?**
- **Favoriser la prise de conscience du réalisable et des limites. Ne pas vendre du rêve.** Définir les possibilités d'action et souligner les limites pour anticiper les

frustrations que le processus de participation peut générer et faire preuve de **pédagogie** vis-à-vis des jeunes à ce sujet.

- **Travailler pour rendre réalisable**, fonctionner par palier, définir les objectifs ; définir une temporalité faisable (fréquence des rencontres) ainsi qu'un délai raisonnable pour la réalisation du projet (durée) ;
- **Travailler pour rendre visible l'action**, autant que le résultat, et faire le bilan de manière continue, étape par étape ;
- **Relever les petites victoires** (victoires intermédiaires), **féliciter** les jeunes, **primes ou avantages supplémentaires** peut être une valorisation.

b) Ce qui reste encore confus, nébuleux pour certains/zones de tension et de désaccord :

- Tous les services ne disposent pas des moyens pour suivre ces prescriptions, recommandations.
- Pour rentrer un projet, on doit justifier le contenu à l'avance auprès des «décideurs» ; ce qui ne laisse pas beaucoup de place à l'expérimentation.
- Si on doit suivre les règles, si on veut «consommer» le subsidé à tout prix ; nous sommes plus dans le résultat que le processus.
- On n'a pas les mêmes possibilités de faire participer les jeunes d'où on travaille, cela dépend des moyens mis à disposition. Ex. : une cellule jeune d'un CPAS avec 85 dossiers à gérer/ AS.

c) Les questions qui restent en suspens :

- **Question 5** : Comment mesurer et évaluer la participation ?

Aborder dans les outils, questionnement à poursuivre.

d) Les points soulevés par les ambassadeurs, non repris dans nos travaux. Points à poursuivre ?

- **Système de parrainage et de valorisation de chacun par la communauté** ; plus-value pour leur parcours ; (ex. : passage du statut d'apprenti, à junior puis à senior, défini et accordé par les pairs) ;
- **Participation basée sur le volontariat avec des possibilités de défraiement** pour permettre d'avoir les moyens de participer et de s'engager dans les projets. (Parfois engagement contractuel avec rémunération et donc obligations à l'égard de la communauté.)